



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 51706

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les derniers chiffres de la lutte contre la délinquance dans notre pays. Selon les chiffres de 2003, on constate, sur le plan national, une baisse encourageante de 4 % de la délinquance générale et de 9 % de la délinquance de voie publique, soit 120 000 victimes en moins pour l'année dernière. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les chiffres de la délinquance à Paris pour 2003 et les perspectives pour 2004 et d'une manière plus générale, les mesures qu'il entend prendre afin que ces tendances à la baisse se poursuivent.

Texte de la réponse

L'année 2004 confirme les évolutions des années 2002 et 2003, à savoir une régression significative de la délinquance à Paris. La délinquance générale a atteint, en 2003, son niveau le plus bas depuis 1997 avec 290 446 actes. L'année 2004 confirme cette tendance avec - 4,5 % de faits constatés. Le bilan de la délinquance de voie publique fait apparaître, pour l'année 2004, une évolution à la baisse (- 12,4 %) encore plus importante que celui de la délinquance générales. Il s'agit du meilleur niveau de délinquance constaté au cours des vingt dernières années. Le nombre des violences physiques, en diminution de 1,4 % en 2003 se maintient à un niveau identique en 2004 (- 0,96%). Il faut noter une diminution significative des vols à main armée (- 5 %), vols avec violence, - 9 %), cambriolages (- 4,3 %), vols de voitures (- 24,2 %), vols à la roulotte (- 20,9 %) de vols à la tire (13,6 %). Les infractions économiques et financières ont reculé de 6,11 % en 2003 et de 14 % en 2004. Elles ont représenté, l'an dernier, 9,99 % des crimes et délits commis dans la capitale avec 4 333 faits constatés en moins. Il faut observer que les escroqueries (filouterie, abus de confiance...) sont en net recul (- 18,3 %) en 2004. Enfin, la délinquance dans les transports a diminué de 17,4 % en 2003, avec notamment. une forte baisse des vols à la tire qui représentaient en 2002 plus d'un délit sur deux. Elle a continuer de baisser, en 2004, de 2,5 % dans la capitale, la montée en puissance du service régional des transports a indiscutablement un impact très fort sur cette évolution. La lutte contre la délinquance multiforme et évolutive qui sévit dans la capitale, la prévention et la gestion des risques nouveaux liés au fonctionnement de cette métropole ainsi que les menaces du terrorisme, continueront à nécessiter une mobilisation sans défaut de l'ensemble des services de la préfecture de police. L'amélioration de la sécurité des Parisiens passe également par le développement de la dimension régionale dans la lutte contre la délinquance, En effet, l'exemple du SRPT (service régional de la police des transports) de la direction de la police urbaine de proximité a montré l'intérêt d'une action plus structurée établie en collaboration avec les départements de la petite, voire de la grande couronne, dans le domaine spécifique de la sécurité des transports urbains. L'objectif est aussi de continuer a renforcer l'action partenariale. Les instruments ont été mis en place au cours des derniers mois. Il faut citer en particulier les contrats locaux de sécurité d'arrondissement qui ont presque tous été signés, Ces contrats doivent permettre de mieux structurer l'échange et les actions communes de prévention et de lutte contre l'insécurité. Enfin, la convention signée le 2 juillet 2004 avec la mairie de Paris permet d'organiser une coordination plus opérationnelle des agents de la ville de Paris chargés d'un service de police, d'autre part, notamment en ce qui concerne la lutte contre les incivilités.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51706

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2004, page 9140

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 3024